

AFFAIRE :

Flandre Sud
220, Bd de la Villette/6, rue de Tanger
75019 PARIS

Cabinet GERLOGE
A l'attention de MR AUBRY
2, Rue Gounod
75017 PARIS

Bon de Cde n° S.9206/aub/OSTW16110
Du : 31 Août 2016

LOUVRES, le 26 avril 2017

Facture n° 13315

Objet : Traitement des Becquets béton de la
terrasse dalles sur plots

N°	Désignation des travaux	U	Qté	Prix U.H.T.	Total H.T.
1	Reprise des joints sur bequets béton après brossage soigné et nettoyage	Ens	1,00	1 320,00	1 320,00

9206/Tu

B à Payer.
CT 5/4/17

PAYE le
24 MAI 2017
Par S.015278

SAISIE LE
24 MAI 2017

~~SIEREC
5, rue de Copenhague
95380 LOUVRES
Tél. : 01 34 68 42 40
Fax : 01 34 68 69 91
Site : 333 176 838 00047~~

TOTAL H.T. EN €	1 320,00
Total T.V.A. : 20,00 %	264,00
TOTAL T.T.C EN €	1 584,00

En votre aimable règlement :

Soit un paiement comptant à réception de facture de : 1 584,00 €

Conditions de vente : en cas de retard de paiement, la pénalité appliquée sera de 3 fois supérieure le taux de l'intérêt légal suivant l'article L.441-6 du code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée.

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 2 Rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90
SARL au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00014 - APE 6832 - GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - 26 avenue de Suffren 75015 PARIS
Garantie transaction : 120 000€ Garantie Gérance : 2 220 000€ Garantie Syndic : 340 000€ - CARTES PROFESSIONNELLES : 7501201600007619 délivrées par la Préfecture de Police de PARIS

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

CBT GERLOGE
2 RUE GOUNOD
75017 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 25/08/2016

Page 1 / 1

Modification du décret du 17/03/1967 : "Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifiant au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.480,00
Budget	25/08/2016	01/09/2016 - 01/09/2016	S.9206.00003	01/09/2016	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
Appel n°1 : TRVX ETANCHEITE TERRASSES				
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
CHARGES COMMUNES GENERALES	6.274,44	100	31	1.945,08
Total du groupe de lots				1.945,08
Total appel Copropriétaire				1.945,08
Appel n°1 : REPRISE BECQUET TERRASSE				
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
CHARGES COMMUNES GENERALES	1.630,10	100	31	505,33
Total du groupe de lots				505,33
Total appel Copropriétaire				505,33
Total des appels				2.450,41

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 01/09/2016 au 01/09/2016
Echéance : 01/09/2016
Montant : 2 450,41 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de :
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
2 Rue GOUNOD
75017 Paris

RELEVÉ GENERAL DES DEPENSES

REPRISE BECQUET TERRASSE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Copropriété : 9206
 FLANDRE SUD (ASL)
 75019 PARIS

Edité, le 24/05/2017

Charges	A répartir	dont TVA	Récupérable	Déductible
CHARGES COMMUNES GENERALES Base CCG : 100				
000.01.173 REPRISE BECQUETS TERRASSE COUR (S.0000.9206.6710.00173)				
24/05/2017 SIEREC REPRISE JOINTS TERRASSE	1.584,00	264,00		1.584,00
Total REPRISE BECQUETS TERRASSE COUR	1.584,00	264,00		1.584,00
000.01.402 GERLOGE Hono.gestion travaux (S.0000.9206.6710.00402)				
24/05/2017 GERLOGE - HONO REPRISE BECQUETS	84,32	14,05		84,32
Total GERLOGE Hono.gestion travaux	84,32	14,05		84,32
Total CHARGES COMMUNES GENERALES	1.668,32	278,05		1.668,32
Total immeuble	1.668,32	278,05	0,00	1.668,32

	HT	TVA	TC
26/04/17 SIEREC	1.320	264	1.584
Honoraires 5% HT	66	13,20	79,20
	<u>1.386</u>	<u>277,20</u>	<u>1.663,20</u>

Appel promotion $\frac{31}{100}$	85,93	515,60
Appel n°1		505,33
solole		<u>10,87</u>

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 2 Rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90
 SARL au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00014 - APE 6832 - GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - 26 avenue de Suffren 75015 PARIS
 Garantie transaction : 120 000€ Garantie Gérance : 2 220 000€ Garantie Syndic : 340 000€ - CARTES PROFESSIONNELLES : 7501201600007619 délivrées par la Préfecture de Police de PARIS

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ :gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
 LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

CHARGES DE COPROPRIETE

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
 75019 PARIS
Copropriétaire : THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
 2 RUE GOUNOD
 75017 PARIS

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 20/07/2017

Page 1 / 1

Messieurs,

Veuillez trouver ci dessous le détail de vos charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Nature des charges	Date édition	Exercice de Charges	Références	Date d'échéance	Avance trésorerie	2.480,00
REPRISE BECQUET TERRASSE	20/07/2017	01/01/2016 - 31/12/2016	S.9206.00003	15/08/2017	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Dépenses	Tantièmes		Votre Quote-Part	Dont TVA	Dont Locatif
		Généraux	Individuels			
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43						
<u>Charges tous bâtiments</u>						
CHARGES COMMUNES GENERALES	1.668,32	100	31	517,18	86,20	
Total groupe de lots				517,18	86,20	
Total copropriétaire				517,18	86,20	
Dédution des appels de Provisions				-505,33		
Solde de la régularisation				11,85		

Charges communes
 déduction des appels
 Solde régul.

515,60
 - 505,33

 10,27

TVA -
 85,93